

# Si les révolutionnaires de 1789 avaient limité la liberté religieuse, la face du monde en eût été changée

écrit par Maxime | 19 février 2017

Trudeau veut [interdire](#) la critique de l'islam... Et si nos révolutionnaires de 1789 étaient un peu responsables ?

Même en adhérant à la philosophie des Lumières et ses suites révolutionnaires, je pense que cette déclaration présente un défaut quant à la liberté des cultes.

Elle lui fait la part trop belle.

Il aurait été possible d'instaurer davantage de limites au respect des croyances religieuses et à leur expression, notamment les cantonner dans la sphère religieuse à l'exclusion de la sphère publique lato sensu (c'est-à-dire y compris les établissements privés entrant dans la catégorie des « établissements recevant du public » (article R 123-2 du Code de la construction et de l'habitation : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006896089&cidTexte=LEGITEXT000006074096>)).

La CEDH n'a fait que grossir ce défaut.

**Il aurait été possible d'instaurer davantage de limites que l'ordre public à cette liberté et d'instaurer une hiérarchie en faisant une liberté subalterne par rapport à la liberté d'expression par exemple.**

Faute de l'avoir fait, on voit la liberté religieuse prétendre conquérir encore davantage de domaines et notamment empiéter sur la liberté d'expression en cherchant à empêcher le blasphème ou le sacrilège. Comme la DDHC a inspiré de nombreux droits étrangers, ce défaut s'est largement diffusé à travers le monde.

Les mouvements révolutionnaires auraient pu traiter plus sévèrement la liberté

religieuse et la face du monde en aurait peut-être été changée...

### **Note de Christine Tasin**

Il faut dire que nos révolutionnaires ne pouvaient pas imaginer une seconde que deux cents ans après eux la France serait envahie par l'islam... Leur Déclaration convenait tout à fait pour le seul « danger » religieux connu et possible selon eux, le catholicisme.